

SE LOGER À BELLE-ILE

Samedi 31 octobre 2020, une conférence de presse a eu lieu à la mairie de Palais pour annoncer un programme d'urbanisme baptisé « Objectif habitat insulaire »

Un programme de 80 logements portant sur 4 hectares, dont une partie est déjà propriété de la commune (au Champ de course et à Rosetière), combinera 3 offres différentes :

- La commercialisation de lots en accession à la propriété de 400 m2 pour environ 20 000 euros.
- La mise à disposition de foncier par bail emphytéotique, soit pour des projets collectifs d'habitat partagé, soit pour des projets individuels.
- La cession de parcelles à un bailleur social qui revendrait au bout de 40 ans à la commune au prix d'achat.

La formule est parfaite.

- Car elle constitue un véritable effort pour que Belle-Ile vive à l'année grâce à ses emplois (et pour cela aussi il y a des projets et il en faut...) et à des logements accessibles qui vont avec.

- Car est clairement exprimée la volonté
 - de faciliter aussi l'accès aux « personnes qui ont juste un peu trop pour pouvoir entrer dans les programmes sociaux, et pas assez pour pouvoir acheter sur la commune,
 - de préserver ces opérations de toute spéculation,
 - de faire réaliser le programme de logements via des partenariats avec les artisans locaux du bâtiment.

Tous les terrains disponibles doivent prioritairement être sauvegardés pour le logement non spéculatif. Les extensions éventuelles de l'urbanisation (zones Uc du PLU – quand elles seront définies par le SCOT) doivent permettre en priorité la construction de logements habités à l'année et non être destinées à nourrir la spéculation immobilière et augmenter le parc de locations saisonnières, pendant que des insulaires ne trouvent pas une maison à louer à un prix acceptable.

42 avenue Carnot, dans le tout petit immeuble qui logeait les anciens locaux de la CCBI, « 8 à 9 petits logements sociaux destinés à des résidents à l'année **pourraient** être aménagés. Un véritable tremplin pour des installations sur l'île, premier logement pour les jeunes qui prennent leur indépendance, logement provisoire avant de pouvoir construire... »

OÙ EN SONT CES PROGRAMMES ? Nous serions heureux d'avoir des informations